

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1513

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	105 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	105 000
TOTAUX	105 000	105 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 105 000 euros de l'action 18 " Personnels transversaux et de soutien " du programme 155 " Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail " vers l'action 02 "

Amélioration des dispositifs en faveur de l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail " du programme 102 "Accès au retour à l'emploi " .

Il s'agit d'un amendement d'appel pour soutenir le développement des formations professionnelles continues pour adultes qui permettent à ces derniers d'entrer rapidement sur le marché du travail ou de procéder à une reconversion professionnelle de qualité.